## SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

## **DIRECTION GENERALE DES DOUANES**



## REPUBLIOUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## CIRCULAIRE No. 1886 7 SEPMBPE/DGD du 19 DEC. 2017 (Diffusion Générale)

Objet : Suspension des réquisitions DARRV

Réf. : circulaire n°1875/SEPMBPE/DGD du 6 novembre 2017

J'ai l'honneur de faire connaitre à l'ensemble du service et des usagers que les réquisitions DARRV instaurées aux termes de ma circulaire n°1875/SEPMBPE/DGD du 6 Novembre 2017 visée en référence, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui est d'application immédiate.

**AMPLIATIONS** 

SEPMBPE/CAB

-WEBB FONTAINE

-CCI-CI

-CGECI

-UGECI

-SNISCI

-Syndicat des Transitaires de CI

-Syndicat National des Transitaires de CI

-Chbre de Cce et d'Industrie Française

- Chbre de Cce et d'Industrie Française

-Chbre de Cce et d'Industrie Libanaise

-Chbre de Cce et d'Industrie Belge

-CI Logisticque

-Toutes Directions Douanes.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Abidjan Plateau, Place de la République • BP V 25 Abidjan

Tél.: +225 20 25 15 00 • Fax: +225 20 25 15 14 • N° vert: 800 800 70 • www.douanes.ci